



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

N° Spécial

01 Décembre 2017

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial DRH 01 Décembre 2017

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	Page
DRH N° 2017-16	30.11.2017	Arrêté préfectoral portant composition du Comité technique de proximité de la Préfecture des Hauts-de-Seine	3

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Arrêté préfectoral DRH n° 2017- 16 du 30 novembre 2017 portant composition du Comité technique de proximité de la Préfecture des Hauts-de-Seine

**Le Préfet des Hauts-de-Seine
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, notamment ses articles 15 et 17 ;

VU le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 modifié relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

VU l'arrêté ministériel du 21 juillet 2014 portant création des comités techniques de service déconcentré dans certains services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

VU l'arrêté ministériel du 21 août 2014 fixant la date et les modalités des élections à certains comités techniques et certains comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail du ministère de l'intérieur et du ministère des outre-mer ;

VU l'arrêté préfectoral DRH n°2014-07 du 8 décembre 2014 portant composition du comité technique ;

VU l'arrêté préfectoral DRH n°2014-366 du 19 septembre 2014 fixant le nombre de sièges du comité technique de la Préfecture des Hauts-de-Seine ;

VU l'arrêté préfectoral DRH n° 2014-06 en date du 8 décembre 2014 fixant le nombre de sièges attribués aux représentants du personnel au sein du Comité technique de proximité de la Préfecture des Hauts-de-Seine ;

VU la circulaire du 31 décembre 2012 d'application du décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

VU la circulaire [du 4 août 2014 relative à l'élection des représentants du personnel aux comités techniques et aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail](#) ;

CONSIDERANT les procès verbaux portant résultats des élections du 4 décembre 2014 pour la désignation des représentants du personnel au sein du comité technique de proximité de la Préfecture des Hauts de Seine ;

CONSIDERANT la demande en date du 20 novembre 2017 de la section locale CFDT de la préfecture 92 ;

SUR la proposition de M. Le Secrétaire Général de la Préfecture ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Le comité technique de proximité de la préfecture des Hauts-de-Seine est composé ainsi qu'il suit :

.../...

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

- le Préfet, président
- le Secrétaire général de la Préfecture, responsable des ressources humaines

REPRESENTANTS DU PERSONNEL

FO :

TITULAIRES

Mme Mireille NITA-COMLAR

Mme Patricia BOGGI

Mme Catherine BENASSAYA

SUPPLEANTS

Mme Rasika HADI

Mme Muriel LEDOUX

Mme Marie- Line MISTRETTA

CFDT INTERCO :

TITULAIRES

Mme Hélène CREUSER

Mme Brigitte SCHWEIGHOFFER

SUPPLEANTS

M. Patrick GANI

M. Jean-Pierre GIBERT

SAPACMI :

TITULAIRES

M. Bernard SIRVENTE

M. François MIETTE

SUPPLEANTS

M. Mohammed BERHIL

Mme Parmina ROSSELLO

CGT :

TITULAIRE

Mme Pascale LIMOSIN

SUPPLEANT

M. Christophe VISCAINO

ARTICLE 2 : Le présent arrêté abroge les dispositions de l'arrêté préfectoral DRH 2017-14 du 4 octobre 2017 portant composition du comité technique.

ARTICLE 3 : M. le **Secrétaire général** de la préfecture des Hauts-de-Seine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat.

Fait à Nanterre, le 30 novembre 2017

Le Préfet

Pierre SOUBELET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Cellule CRD - DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>